

NOUVELLE PROMOTION SEPTEMBRE 2022/2024
Inscriptions ouvertes, contactez-nous !

Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensations Sensorielles (ICACS)

Licence Universitaire (L3) - Mention : Sciences de l'éducation

Parcours : Insertion et Intervention Sociale sur les Territoires (IIST) RNCP - CPF

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation aborde la question des stratégies d'accompagnement et de leurs évolutions dans les démarches inclusives, en prenant en compte les logiques des territoires (loi HPST). Elle s'appuie sur les éléments fondateurs de la loi 2005 dont l'accessibilité universelle qui vise à éliminer les barrières qui peuvent limiter une personne dans l'accomplissement de son projet de vie.

Le contenu de cette formation est conçu autour de l'accompagnement à la vie ordinaire des personnes en situation de déficiences sensorielles et TSL, avec ou sans handicaps associés, visant à l'autonomie et en s'appuyant sur le pouvoir d'agir de ces mêmes personnes.

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LES PROFESSIONNELS SERONT EN CAPACITÉ DE

- Sensibiliser aux conséquences des déficiences sensorielles et TSL
- Participer à la mise en oeuvre de projets collaboratifs en équipes pluridisciplinaires
- Faciliter et coordonner les échanges entre les personnes et leur environnement
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets personnalisés
- Comprendre les enjeux populationnels et territoriaux
- Informer et conseiller les acteurs du milieu ordinaire sur les déficiences sensorielles et TSL

CONDITIONS D'ADMISSION

Titulaires d'un bac +2

Ou sur demande de VAP (nous contacter).

**Pour l'option « déficience auditive »,
le niveau A1.4 en LSF est demandé à
l'inscription en formation.**

*Nous contacter pour toute demande particulière,
validation de la pratique ou cursus de LSF
complémentaire.*

PROCÉDURES D'ADMISSION

Toute demande sera accompagnée :

D'un CV + une lettre de motivation

COÛT DE LA FORMATION

Tarif adhérent FISAF : 10 900 €

Tarif non adhérent FISAF : 11 900 €

Inscription universitaire : 170 €

à régler à l'Université Sorbonne Paris Nord
(sur la base tarifaire de 2019, soumis à une
réévaluation chaque année)

DURÉE DE LA FORMATION

Réparties sur 2 années universitaires :

- 18 semaines de formation, soit 630 heures de formation
- 5 semaines de stage
- 1 semaine de voyage d'étude dans la francophonie

LIEUX DE LA FORMATION

- Paris pour les cours en présentiel.
- Des cours en ligne seront dispensés sur certains modules.
- Les stages pourront avoir lieu à Angers/St-Brieuc/Amiens...
- Des modifications peuvent avoir lieu en cours d'année

VALIDATION DE LA FORMATION

Réparties sur 2 années universitaires :

La validation s'appuiera sur les écrits réflexifs produits durant la formation.

CONTENU

Tronc commun permettant d'acquérir une culture partagée sur les déficiences visuelles, auditives et les troubles des apprentissages (DYS)

Réflexivité / mises en écriture

- Récit d'Investigation Professionnelle : l'expérience professionnelle analysée à travers 3 temps ; dans sa genèse, dans sa configuration actuelle puis dans sa projection vers un avenir nourri par la formation en cours
- Journal de formation
- Portfolio (compilation et appropriation des matériaux)

Coordination des acteurs et pouvoir d'agir

- L'inclusion en milieu ordinaire
- Autonomie sociale, savoirs expérientiels et pair-aidance
- Techniques d'observation de l'environnement

Les déficiences sensorielles et leurs incidences

- Approche historique, anthropologique et psychologique des déficiences
- Impacts des déficiences sensorielles

Stratégie, compensation sensorielle et territoire

- Compréhension des compensations sensorielles et de leurs incidences
- Diagnostic territorial
- Gestion et développement de projets
- Travail d'équipe et interdisciplinarité

Compréhension des troubles «Dys» et compensation

- Découverte des Dys (repérage et différenciation)
- Les spécificités de la Constellation des Dys : Stratégies d'accompagnement pluridisciplinaire
- Les aménagements, les outils adaptés pour favoriser l'apprentissage

Option « déficience visuelle »

Les moyens de compensation :

- Aides techniques
- Basse vision : approche fonctionnelle
- Ergonomie et lumière
- Le concept d'inclusion et la conception universelle
- L'accessibilité au cadre bâti et prestations de services
- Avancée en âge et déficience visuelle

Option « déficience auditive » Interface de Communication

Les moyens de compensation

- Environnement de la LSF
- Initiation au codage LPC
- Prises de notes, reformulation
- Aides techniques spécifiques
- Bilan de communication
- Compensation et aménagement de la communication dans l'organisation de travail
- Les postures du professionnel et les écrits

Des modifications pourront être apportées ultérieurement dans le cadre de l'amélioration continue de la licence.

Licence reconnue au Répertoire National des Certifications Professionnelles (Fiche RNCP 24 461)
Diplôme délivré par l'Université Sorbonne Paris Nord - N° de déclaration d'existence
FISAF : 11 75 04 25 875 - La formation est éligible au CPF, sous le code 238 476



12 rue Alfred de Musset Ambarès
33565 CARBON-BLANC CEDEX
Téléphone : 05 57 77 48 30
j.legeay@fisaf.asso.fr



Campus de Villetaneuse
99 Avenue Jean-Baptiste Clément
93430 VILLETANEUSE
Téléphone : 01 49 40 20 61